World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale
Date: 17 juillet 2025
Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour
WFP/EB.2/2025/7-A/7/DRAFT
Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Projet de plan stratégique de pays – Timor-Leste (2026-2030)

Durée	1er janvier2026-31 décembre 2030
Coût total pour le PAM	41 255 303 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats*	2,6

* Le cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats est un système de mesure des résultats qui comprend un suivi des programmes ainsi qu'un suivi financier et offre une méthode fondée sur les résultats pour l'élaboration de programmes axés sur l'être humain.

Résumé

Le Timor-Leste est un petit État insulaire en développement de 1,3 million d'habitants qui fait partie des pays les moins avancés. Depuis son accession à l'indépendance en 2002, le pays a accompli des progrès notables dans les domaines de la reconstruction, des droits humains et du développement durable. Toutefois, il est, aujourd'hui encore, aux prises avec la malnutrition et l'insécurité alimentaire, qui sont aggravées par des aléas naturels.

La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est l'une des plus élevées au monde. Une analyse établie sur la base du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publiée en 2024, a révélé que 27 pour cent des ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë, et une analyse actualisée du coût de l'alimentation réalisée en 2023 a révélé que 75 pour cent des ménages n'avaient pas les moyens d'acheter des aliments nutritifs, le coût des produits alimentaires ayant augmenté de 78 pour cent entre 2019 et 2023. Ces difficultés sont le résultat de la faible productivité agricole, de mauvaises pratiques en matière de nutrition chez la mère et l'enfant, de taux de pauvreté élevés, de la couverture limitée des filets de sécurité et de chocs climatiques fréquents, chacun de ces facteurs contribuant au recul de la résilience des systèmes alimentaires et des ménages.

Coordonnateurs responsables:

M. S. Wanmali
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: samir.wanmali@wfp.org

Mme J. de Groot
Directrice de pays
courriel: jacqueline.degroot@wfp.org

Le PAM propose un plan stratégique de pays d'une durée de cinq ans, qui sera harmonisé avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2026-2030) pour le Timor-Leste et avec le plan stratégique de développement du Gouvernement timorais pour la période 2011-2030. Le plan stratégique de pays définit les trois effets directs suivants:

- *Effet direct 1. Les communautés du Timor-Leste vulnérables face aux crises ou touchées par des crises tirent avantage des capacités renforcées dont les systèmes publics et les partenaires gouvernementaux disposent pour se préparer aux chocs et fournir une assistance avant, pendant et après les chocs*. Le PAM aidera le Gouvernement à se préparer aux interventions à mener en cas de chocs, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des chaînes d'approvisionnement nationales. Dans le cadre de la planification des secours d'urgence, il conservera la possibilité d'intervenir directement lors des crises sous la direction du Gouvernement et à sa demande.
- *Effet direct 2. D'ici à 2030, les enfants d'âge scolaire et les personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux chocs qui vivent dans les municipalités du Timor-Leste ciblées ont une meilleure nutrition, mettent à profit un capital humain renforcé et disposent de moyens d'existence plus durables.* Le PAM s'emploiera à améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en fournissant un appui au renforcement des capacités destiné aux filets de sécurité, notamment au programme d'alimentation scolaire. Conformément au programme du Gouvernement intitulé "*Merenda Escolar*" et en application de son modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM fournira une assistance technique et un appui à la mise en œuvre afin de pérenniser les résultats et de renforcer l'impact de son action, tout en participant aux efforts de protection sociale plus vastes menés par le Gouvernement en faveur des personnes exposées à l'insécurité alimentaire.
- *Effet direct 3. D'ici à 2030, les communautés du Timor-Leste vulnérables face aux crises ou touchées par des crises tirent avantage de services améliorés et des capacités renforcées dont le Gouvernement et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement disposent pour se préparer aux crises et intervenir lorsqu'elles se produisent*. Le PAM conservera les moyens lui permettant de fournir des services d'achat et d'approvisionnement à la demande du Gouvernement ou des partenaires pour augmenter temporairement leurs capacités.

Les effets directs ci-dessus déterminent l'orientation stratégique des activités du PAM au Timor-Leste et s'appuient sur les points forts du plan stratégique de pays pour la période 2023-2025, ainsi que sur le partenariat étroit que le PAM a noué avec le Gouvernement.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Timor-Leste (2026-2030) (WFP/EB.2/2025/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 41 255 303 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation et évaluation des besoins du pays

1. Le Timor-Leste est un petit État insulaire en développement qui compte 1,3 million d'habitants et se classe au 142e rang, selon l'Indice de développement humain[1].

2. Depuis son accession à l'indépendance en 2002, le Timor-Leste a fait d'importants progrès sur le plan socioéconomique, son produit intérieur brut par habitant étant passé de 534 dollars en 2002 à 1 503 dollars en 2023[2]. Le Gouvernement timorais accorde une importance prépondérante au développement du capital humain et place parmi ses priorités l'action pour la paix et la stabilité à long terme.

3. Le Timor-Leste fait partie des pays les moins avancés et la pauvreté multidimensionnelle touche actuellement 48,3 pour cent de la population. D'après l'examen triennal réalisé par le Comité des politiques de développement en 2024, ce pays ne remplit plus les critères qui permettraient une sortie de cette catégorie, la malnutrition de l'enfant et la dépendance envers les recettes du pétrole étant des sources de préoccupation. Les auteurs de l'examen ont estimé que la diversification économique jouerait un rôle central dans la sortie de la catégorie des pays les moins avancés[3].

4. Bien que la malnutrition soit en recul, elle reste un problème grave. En 2020, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans atteignait 47,1 pour cent, contre 50,2 pour cent en 2016 et 58,1 pour cent en 2010[4]. La prévalence de l'émaciation est tombée à 8,6 pour cent, ce qui correspond à un niveau de préoccupation "moyen" selon les seuils établis par l'Organisation mondiale de la Santé[5]. Les femmes et les filles sont confrontées à diverses formes de malnutrition: en 2020, 18,8 pour cent des femmes qui n'étaient pas enceintes présentaient une insuffisance pondérale et 19,3 pour cent étaient en surpoids ou obèses[6]. La prévalence de l'anémie, qui touchait 46 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois et 30 pour cent des femmes en âge de procréer en 2019 – est le résultat des carences à grande échelle en micronutriments[7].

5. Une analyse réalisée en 2024 sur la base du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) a révélé qu'au début de 2024, 27 pour cent des ménages étaient exposés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus de l'IPC)[8]. Bien que ces données soient représentatives de la période de soudure et des effets du phénomène El Niño-oscillation australe, elles montrent aussi une réalité dans laquelle la pauvreté et l'inflation des produits alimentaires aggravent l'insécurité alimentaire et affaiblissent les capacités d'adaptation.

---

[1] Programme des Nations Unies pour le développement. 2025. *Human Development Report 2025 – A matter of choice: People and possibilities in the age of AI*.

[2] Groupe de la Banque mondiale. 2024. PIB par habitant ($ US courants) – Timor-Leste.

[3] Organisation des Nations Unies. 2024. *Comité des politiques de développement-Rapport de la vingt-sixième session (4-8 mars 2024)*.

[4] Gouvernement timorais. 2022. *Timor-Leste Food and Nutrition Survey 2020*.

[5] Ibid.

[6] Ibid.

[7] Organisation mondiale de la Santé. 2025. Page Web présentant des estimations publiées par l'OMS en 2025 sur l'anémie dans le monde (en anglais uniquement).

[8] Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). 2024. *Timor Leste: Acute Food Insecurity Situation November 2023 – April 2024 and Projection for May – September 2024*.

6. En 2019, le coût d'un régime alimentaire comblant les besoins en nutriments s'élevait à 5,68 dollars par jour pour une famille de cinq personnes[9]. Une mise à jour de l'analyse du coût de l'alimentation en 2023 a montré que ce coût était passé à 10,09 dollars par jour – soit une augmentation de 78 pour cent – à cause de la hausse du prix des denrées alimentaires, de la baisse du pouvoir d'achat et des effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et des inondations de 2021-2022[10]. Bien que la plupart des Timorais continuent de tirer de l'agriculture la plus grande partie de leurs moyens d'existence, la productivité et les investissements restent problématiques et les importations gardent une place essentielle dans la réponse à la demande en céréales[11].

7. La menace des phénomènes naturels dangereux pèse lourdement sur le développement du pays; le Timor-Leste était classé au 122e rang sur 187 pays selon l'indice de la "Notre Dame Global Adaptation Initiative" en 2023[12]. Le Timor-Leste est exposé à de graves aléas météorologiques, notamment la fréquence et l'intensité croissante des inondations, des glissements de terrain, des cyclones, des périodes de sécheresse et de l'érosion des sols, lesquels ont tous des effets transversaux sur différents secteurs. Le coût des activités de relèvement après le passage du cyclone Seroja en 2021 s'est élevé à environ 422 millions de dollars d'après les estimations, soit l'équivalent d'un tiers des dépenses publiques enregistrées cette année-là[13].

8. Les causes profondes de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire au Timor-Leste sont complexes et se répercutent sur l'ensemble du système alimentaire. On peut notamment citer la productivité agricole limitée, le manque d'accès à des produits alimentaires variés et nutritifs, les difficultés rencontrées pour utiliser les aliments d'une manière qui soit sans danger pour la santé et l'insuffisance des liens avec les marchés[14]. Ces problèmes sont aggravés par la pauvreté, les faibles revenus des ménages et la forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture de subsistance, qui accroît la vulnérabilité face aux aléas naturels. De plus, la mauvaise qualité des services de santé et des infrastructures (eau potable, assainissement, hygiène), et l'éducation limitée en matière de nutrition aggravent aussi la sous-nutrition, en particulier chez les femmes et les enfants[15].

9. Les femmes au Timor-Leste sont des agents essentiels du changement, car elles jouent un rôle déterminant dans la nutrition du ménage, la productivité agricole et la résilience des communautés[16]. En même temps, elles se heurtent à des obstacles systémiques qui augmentent de manière exagérée leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, dont l'accès limité à la terre, aux prêts, aux intrants agricoles et à l'éducation, et le fait que leurs revenus dépendent de l'agriculture de subsistance et de l'emploi informel.

[9] PAM. 2024. *Timor-Leste: Cost of Diet Analysis – 2023 Update.*

[10] Ibid.

[11] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2025. SMIAR – Système mondial d'information et d'alerte rapide – Rapports de synthèse par pays: Timor-Leste.

[12] Université de Notre Dame. 2023. Page Web sur l'indice par pays établi dans le cadre de la "Notre Dame Global Adaptation Initiative" (en anglais uniquement).

[13] Banque mondiale. 2021. *Learning from Tropical Cyclone Seroja: Building Disaster and Climate Resilience in Timor-Leste.*

[14] FAO et al. 2024.L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde: Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition.

[15] Ibid.

[16] TOMAK. 2023. *Sharing the load: Labour-saving technologies, gender dynamics and food security in Timor Leste*.

10. Le Timor-Leste participe activement aux instances multilatérales et compte parmi les membres fondateurs du Groupe g7+ (g7+), qui recommande que les activités de développement et de consolidation de la paix soient pilotées par les pays. Le pays dirige aussi l'équipe spéciale mondiale sur la protection sociale au service de la nutrition (Global Task Force on Social Protection for Nutrition), qui soutient les systèmes nationaux faisant progresser le développement durable. Par ces collaborations, le Timor-Leste encourage l'échange de connaissances, renforce la coopération Sud-Sud et soutient des solutions modulables pour les pays en situation de fragilité ou de conflit.

2. Priorités nationales et assistance collective

11. Le Timor-Leste pourrait transposer à plus grande échelle les programmes et les interventions d'urgence menés au niveau national. Toutefois, la dépendance à l'égard de revenus pétroliers qui s'amenuisent, le manque de diversification des sources de financement et les limites de capacités freinent l'élaboration de solutions durables. Actuellement, les recettes du pétrole et du gaz sont insuffisantes pour financer durablement de telles interventions de grande envergure.

12. Les vastes filets de sécurité, tels que *Bolsa de Mãe* (qui a atteint plus de 68 000 ménages vulnérables en 2024)[17] et *Merenda Escolar* (le programme national d'alimentation scolaire dont bénéficient tous les écoliers du primaire), jouent un rôle essentiel dans l'aide aux mères et aux enfants vulnérables sur le plan de la nutrition dans tout le Timor-Leste. Ces initiatives ont permis de faire de grands progrès dans la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, l'amélioration du bien-être des enfants et l'augmentation de l'assiduité scolaire. Bien que les réalisations soient importantes, il reste des cas où il faudrait remédier aux lacunes dans la conception, la mise en œuvre et la portée des programmes pour améliorer encore les résultats obtenus.

13. Le Timor-Leste a adhéré à la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2023 et élaboré un plan d'action national sur le handicap, accompagné d'un filet de sécurité pour les personnes handicapées. Toutefois, les capacités institutionnelles étant limitées et les financements insuffisants, la portée et la durabilité de cet appui sont toutes deux limitées. Des systèmes de données renforcés et une application plus efficace des politiques sont nécessaires pour assurer la couverture de toutes les personnes handicapées.

14. Ces dernières années, le Timor-Leste a avancé dans le renforcement de la capacité de ses chaînes d'approvisionnement nationales. En 2024, l'Autorité de protection civile s'est restructurée afin d'améliorer la coordination humanitaire à l'échelle nationale et infranationale de façon à renforcer la prévention et l'atténuation des crises ainsi que les interventions dans les situations d'urgence. Les évaluations sur le terrain, les stages de formation et la concertation avec des acteurs de la chaîne d'approvisionnement ont permis de mettre en évidence les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires, dont l'entreposage, la préparation aux catastrophes, le financement et la gestion des données. Bien que des difficultés subsistent, ces efforts constituent le solide fondement des mesures visant à corriger les lacunes et à exploiter les progrès déjà accomplis.

[17] Tatoli. 2025. Programa Bolsa da Mãe paga prestação a mais de 68 mil beneficiários (en portugais)

15. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après, le "Plan-cadre de coopération") s'articule autour de quatre piliers correspondant aux quatre priorités du plan stratégique de développement mis en place par le Gouvernement pour la période 2011-2030,[18] à savoir:

- capital social et services inclusifs;
- développement économique;
- résilience face aux catastrophes et aux aléas climatiques et résilience des infrastructures;
- gouvernance démocratique et cadre institutionnel.

16. Le PAM, d'autres entités des Nations Unies et des partenaires de développement travaillent en étroite collaboration avec le Gouvernement à l'élaboration d'analyses et de démarches communes, afin d'obtenir une harmonisation à tous les niveaux. À titre d'exemple récent, on peut citer l'évaluation des systèmes alimentaires, qui contient des recommandations concernant les mesures que le Gouvernement et les partenaires du système des Nations Unies peuvent prendre à titre prioritaire pour renforcer les systèmes alimentaires au Timor-Leste[19].

17. Une série de consultations sur le présent plan stratégique de pays (PSP) menées en 2025 avec le Gouvernement, les partenaires de développement et d'autres entités des Nations Unies ont permis d'harmoniser les stratégies et d'obtenir le soutien de ces parties prenantes. La concertation en cours avec le Gouvernement au niveau technique permettra de maintenir l'harmonisation de la programmation avec les priorités nationales.

3. Atouts particuliers, capacités et moyens du PAM au Timor-Leste

18. Faisant fond sur le PSP pour la période 2018-2022, le PAM a renforcé son rôle de partenaire clé du Timor-Leste dans la conduite d'initiatives relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Ses points forts résident, d'une part, dans l'intervention d'urgence, comme l'illustre l'opération menée pour faire face à la sécheresse provoquée par le phénomène El Niño-oscillation australe, opération qui a permis de venir en aide à 18 000 personnes, et, d'autre part, le renforcement des systèmes nationaux modulables, en particulier dans les domaines de la protection sociale et de la nutrition. Bien que la capacité de mise en œuvre des institutions publiques reste limitée, les interventions du PAM sont conçues pour représenter des solutions modulables destinées aux futurs programmes menés par les pouvoirs publics, en plus de produire des données factuelles et d'accroître les capacités institutionnelles.

19. Aucune évaluation du PSP couvrant la période 2023-2025 n'a été réalisée, mais celle du PSP pour la période 2018-2022[20] reste pertinente et a guidé l'élaboration du PSP pour 2026-2030. Les liens que le PAM a renforcés avec les principaux ministères et partenaires de développement pendant la mise en œuvre du PSP pour la période 2023-2025 ont jeté les bases d'une démarche qui devrait être plus concertée dans le cadre du prochain PSP.

[18] Gouvernement timorais. 2011. *Timor-Leste strategic development plan 2011-2030*.

[19] PAM. 2023. *Food systems assessment, Timor-Leste*.

[20] PAM. 2020. *Evaluation of Timor-Leste WFP Country Strategic Plan 2018-2020*.

20. Le PSP pour la période 2023-2025 a exploité les bons résultats obtenus par le passé et prévu des mesures face aux priorités qui se dégagent pour le PAM au Timor-Leste, notamment les suivantes:

- améliorer les interventions en complément du programme *Merenda Escolar*. Ces interventions sont très appréciées par le Gouvernement et intéressent de plus en plus les partenaires de développement; elles offrent des points d'accès pour les activités menées dans tous les systèmes alimentaires;
- améliorer la collecte et l'analyse communes des données, y compris l'appui à l'évaluation de la sécurité alimentaire[21], une analyse de l'IPC[22], une étude du retour sur investissement[23] et une évaluation des systèmes alimentaires[24]. Ces éléments ont aidé à définir les données factuelles à prendre en compte pour le présent PSP et à donner aux partenaires un aperçu des domaines de travail conjoints dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- prévoir des mesures agiles et adaptables aux crises naissantes en partenariat avec d'autres acteurs et sous la direction du Gouvernement, comme dans l'intervention menée en 2024 face aux conditions analogues à une sécheresse associées au phénomène El Niño-oscillation australe.

21. De 2023 à 2025, le PAM a mis en place ces domaines d'action au moyen de quatre révisions budgétaires, qui ont permis d'élargir l'appui aux filets de sécurité pilotés au niveau national, en particulier *Merenda Escolar* et *Bolsa da Mãe*, et il a amélioré sa marge de manœuvre dans les interventions face aux chocs et les réponses aux demandes du Gouvernement. La stratégie de transition du PAM met l'accent sur la mise au point de modèles de démarches modulables que les systèmes nationaux peuvent institutionnaliser, ce qui permet une prise en main progressive par l'État. Cette démarche modulable a permis au PAM d'intégrer des enseignements tirés de l'évaluation du PSP pour la période 2018-2022 et de mettre la programmation en phase avec les nouveaux besoins et les environnements opérationnels.

22. Les principaux domaines dans lesquels le PAM doit investir d'après les recommandations issues de l'évaluation des systèmes alimentaires sont pris en compte dans le présent PSP. Il s'agit notamment de l'amélioration de la capacité nationale de stockage et d'entreposage, et de l'apport d'aliments d'appoint nutritifs pendant les 1 000 premiers jours de vie (effets directs 1 et 3 du PSP). L'évaluation montre aussi qu'il est nécessaire d'accroître la production d'aliments nutritifs par les ménages d'agriculteurs, de mettre en place un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, de soutenir les campagnes visant à faire évoluer la société et les comportements dans le domaine de la nutrition et d'augmenter la consommation de riz enrichi par les groupes de population vulnérables. L'effet direct 2 du PSP porte sur tous ces domaines.

[21] PAM. 2024. *Food Security Assessment – Timor-Leste 2023.*

[22] IPC. 2024. *Timor Leste: Acute Food Insecurity Situation November 2023 - April 2024 and Projection for May - September 2024*.

[23] [Un lien sera ajouté après la publication de l'évaluation].

[24] PAM. 2023. *Food systems assessment, Timor-Leste*.

23. De par sa forte présence sur le terrain dans toutes les municipalités et en raison de l'installation de membres de son personnel dans des locaux partagés avec des administrations publiques, le PAM bénéficie d'un positionnement privilégié pour transmettre aux systèmes nationaux des informations précieuses communiquées par les municipalités, en particulier celles qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Cette proximité permet aussi au PAM de mener des activités de renforcement des capacités à tous les niveaux de gouvernement. Ces efforts visent à encourager l'organisation officielle de programmes clés par le Gouvernement et à préparer la transition des responsabilités et la pérennisation des interventions de grande envergure.

24. Depuis l'évaluation du PSP portant sur la période 2018-2022, et conformément aux recommandations qui y ont été formulées, le bureau de pays a élargi sa base de financement et dispose de perspectives de financement plus encourageantes. Le PSP pour la période 2026-2030 est pleinement harmonisé avec le plan stratégique de développement du Gouvernement et le Plan-cadre de coopération.

4. Positionnement stratégique, priorités des programmes et partenariats

Direction et impacts escomptés du plan stratégique de pays

25. Le présent PSP tire parti des bons résultats que le PAM a obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PSP pour la période 2023-2025 et des révisions qui lui ont été apportées. Le PAM joue un rôle bien spécifique: il aide le pays à se préparer aux situations d'urgence, en particulier en renforçant les capacités des chaînes d'approvisionnement nationales; il appuie les filets de sécurité nationaux, notamment l'alimentation scolaire, et contribue ainsi à l'amélioration de la nutrition et du capital social; et est en mesure d'adapter ses interventions pour combler les lacunes et faire face aux crises en cas de besoin.

26. Le PAM intensifiera l'action qu'il mène en faveur des filets de sécurité nationaux en soutenant les initiatives publiques destinées à renforcer les dispositifs réactifs face aux chocs et à mieux cibler les ménages vulnérables. À la demande du Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion, le PAM fournira une assistance technique à l'ajout de la nutrition au programme *Bolsa da Mãe* et à la mise en place de filets de sécurité fondés sur des données factuelles et adaptables. De plus, le PAM conservera une marge de manœuvre qui lui permettra de fournir un soutien à la demande et d'intervenir directement en cas de lacunes critiques ou de besoins urgents.

27. Le présent PSP contribue à la réalisation des effets directs communs, des objectifs nationaux et des résultats escomptés par les organismes des Nations Unies qui sont énoncés dans le plan stratégique de développement et le Plan-cadre de coopération. Il participe à la concrétisation de tous les éléments fondamentaux des priorités stratégiques définies dans le Plan-cadre de coopération, tout particulièrement de ceux qui portent sur le capital social et la résilience face aux catastrophes.

28. D'ici à 2030, les efforts du PAM auront permis de renforcer les systèmes d'intervention d'urgence dirigés par le Gouvernement, d'améliorer la situation nutritionnelle des enfants d'âge scolaire, qui auront une alimentation plus nutritive et plus diversifiée, et d'améliorer les moyens d'existence des petits exploitants agricoles, et auront également contribué à la mise en place de systèmes et de programmes nationaux davantage axés sur l'être humain, à dimension nutritionnelle et réactifs face aux chocs.

Intégration des programmes

29. Les effets directs du PSP sont reliés aux activités, ce qui permet de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition selon une démarche globale et intégrée. Les possibilités d'intégration des programmes sont présentées ci-dessous.

30. *Filets de sécurité à dimension nutritionnelle et réactifs face aux chocs.* Par le passé, le Gouvernement a fait face aux chocs en utilisant des filets de sécurité, notamment les transferts en nature et de type monétaire pendant la pandémie de COVID-19. Lorsqu'ils sont efficaces, les systèmes d'intervention face aux crises aident à stabiliser la situation des communautés et jettent ainsi les fondements d'améliorations à long terme de la sécurité alimentaire. Le PAM anticipe les occasions d'améliorer le ciblage et de donner aux programmes nationaux la possibilité de passer à l'échelle supérieure face aux chocs. Il soutiendra aussi les mesures visant à accroître la capacité du programme national d'alimentation scolaire de résister aux chocs et de s'adapter aux besoins des écoliers et des familles pendant les situations de crise. De plus, en ajoutant la résilience dans l'alimentation scolaire, les filets de sécurité et la préparation aux situations d'urgence, le PAM cherche à réduire les risques qui pèsent sur les moyens d'existence des ménages d'agriculteurs et à contribuer à rendre la production alimentaire locale plus résiliente.

31. *Alimentation scolaire utilisant la production locale et moyens d'existence renforcés.* En associant les petits exploitants agricoles aux programmes d'alimentation scolaire, le PAM renforcera les systèmes alimentaires locaux et améliorera les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Ce travail permettra d'améliorer l'accès à des repas sans danger pour la santé, nutritifs et utilisant la production locale; d'augmenter la disponibilité des aliments en favorisant une demande stable et des achats stratégiques; et d'encourager les communautés à avoir une alimentation saine. En soutenant une agriculture durable et des moyens d'existence résilients, l'alimentation scolaire utilisant la production locale aidera à réduire la pauvreté tout en améliorant l'assiduité, la concentration et les résultats scolaires. Bénéficiant d'un investissement croissant de l'État, le programme *Merenda Escolar* est un modèle évolutif pouvant être utilisé pour renforcer l'économie locale, lutter contre la pauvreté et promouvoir une éducation de bonne qualité.

32. *Prise de décisions qui repose sur les données.* Le savoir-faire du PAM dans les domaines de la recherche, de l'évaluation et du suivi contribuera à renforcer les systèmes de données nationaux au titre des effets directs 1 et 2 du PSP, en veillant à ce que toutes les interventions soient fondées sur des données factuelles et tiennent compte des besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

33. *Appui intégré aux populations vulnérables.* Le PSP a pour objectif de faire en sorte que les groupes de population vulnérables – notamment les écoliers, les petits exploitants agricoles, les femmes et les communautés touchées par une catastrophe – profitent des avantages d'interventions multiples et complémentaires. Ainsi, les enfants d'âge scolaire recevront des repas dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, tandis que leurs familles – qui en grande partie des familles de petits exploitants agricoles – amélioreront leurs moyens d'existence grâce à des initiatives de renforcement des capacités et à un meilleur accès aux marchés. Selon le même principe, les ménages touchés par des chocs devraient tirer avantage des filets de sécurité (au titre de l'effet direct 2) et des capacités améliorées en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise (au titre de l'effet direct 1). Le ciblage des personnes vulnérables fondé sur des données factuelles et les mécanismes de filets de sécurité renforcés faciliteront l'accès à la nourriture et à la nutrition.

34. *Disponibilités des produits alimentaires nutritifs, enrichis et spécialisés.* Le PAM poursuivra son action visant à augmenter les disponibilités de riz enrichi dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et étudiera la possibilité d'ajouter le riz enrichi à d'autres programmes, notamment ceux relatifs aux interventions d'urgence. Le présent PSP prévoit des solutions permettant de fournir des aliments d'appoint nutritifs dans le cadre d'activités relevant de tous les effets directs du PSP, à savoir les interventions d'urgence (effet direct 1), le système de filet de sécurité (effet direct 2), et la prestation de services à la demande (effet direct 3).

35. *Appui global aux capacités de la chaîne d'approvisionnement.* En s'appuyant sur des partenariats qui existent depuis longtemps et son expérience du renforcement des capacités dans la chaîne d'approvisionnement, le PAM aidera le Gouvernement et les partenaires à construire des chaînes d'approvisionnement nationales résilientes (principalement au titre de l'effet direct 1). Au titre de l'effet direct 2, le PAM fera participer des intervenants des municipalités et des communautés aux mesures de renforcement de la filière alimentaire de *Merenda Escolar*. Il s'agira en particulier d'aider les petits exploitants agricoles à améliorer les pratiques de stockage et de transport des produits alimentaires. Au titre de l'effet direct 3, le PAM maintiendra la possibilité de fournir des services portant sur la chaîne d'approvisionnement afin de combler les lacunes dans la programmation des partenaires, si la prestation de ces services est demandée.

Collaboration stratégique avec les partenaires

36. Le PAM a noué des partenariats stratégiques et techniques avec le Gouvernement à tous les niveaux afin de fournir un soutien dans les domaines de travail définis. Il collaborera avec les institutions publiques clés qui déterminent les politiques nationales sur l'alimentation scolaire, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, les filets de sécurité, la sécurité alimentaire et la nutrition. Les partenariats stratégiques noués avec le Gouvernement [25] favoriseront l'adoption d'une démarche coordonnée et pérenne pour relever les défis liés à l'alimentation et à la nutrition.

37. La collaboration avec d'autres entités contribuera à l'obtention des effets directs du PSP. À titre d'exemple, dans les domaines de la nutrition et de la santé, le PAM collaborera avec l'Organisation mondiale de la Santé; pour la nutrition, avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance; pour les filets de sécurité, avec l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement; et pour les systèmes alimentaires durables et l'appui aux petits exploitants agricoles, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

38. Le PAM fera concorder les interventions avec les mécanismes de coordination dirigés par le Gouvernement, notamment le Conseil national pour la sécurité et la souveraineté alimentaires et la nutrition, l'unité de la mission pour la lutte contre les retards de croissance et l'équipe spéciale interministérielle pour les affaires sociales. Il encouragera le partage des données pour assurer une planification fondée sur l'analyse des éléments factuels et se concertera avec les autorités locales, la société civile et les partenaires de développement pour que les interventions soient ciblées et axées sur l'être humain et pour éviter les doublons.

[25] Notamment avec le Ministère de l'éducation, le Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion, le Ministère de la santé, l'Autorité de protection civile, le Ministère de l'agriculture et de la pêche, le Ministère du développement rural, l'Institut national de statistique du Timor-Leste et le Ministère de l'administration d'État.

Effets directs du plan stratégique de pays et activités

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les communautés du Timor-Leste vulnérables face aux crises ou touchées par des crises tirent avantage des capacités renforcées dont les systèmes publics et les partenaires gouvernementaux disposent pour se préparer aux chocs et fournir une assistance avant, pendant et après les chocs

39. L'aggravation des inondations, des glissements de terrain, des cyclones, des sécheresses et de l'érosion des sols ainsi que les fréquents séismes exigent une stratégie claire en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise qui renforcera les actions menées par le Gouvernement et les communautés. Au titre de l'effet direct 1, le PAM renforcera la capacité du Gouvernement à se préparer aux chocs naturels et à y faire face, et à apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle aux personnes vulnérables et touchées par un choc à toutes les étapes de la préparation et des interventions.

40. Le PAM collaborera avec les ministères responsables (notamment le Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion), l'Autorité de protection civile et d'autres partenaires de l'action humanitaire en vue d'améliorer les capacités du Gouvernement dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise. Actuellement, du fait de l'insuffisance des outils d'information disponibles, il est plus difficile d'agir de manière efficace et rapide dans ce domaine, ce qui expose les populations vulnérables à des risques élevés d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition pendant les crises. Le PAM investira donc dans l'amélioration des systèmes de données essentiels pour la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise et ajoutera les risques météorologiques aux stratégies du Gouvernement en la matière, de façon à disposer d'alertes précoces et de mesures d'anticipation.

41. En complément des activités visant à renforcer les capacités nationales en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, le PAM soutiendra les efforts s'inscrivant dans des interventions en cas d'urgence selon les besoins, en aidant directement les populations vulnérables touchées par des chocs, y compris les habitants des zones rurales et des zones exposées aux catastrophes. Afin d'améliorer la capacité d'ajustement des filets de sécurité en cas de choc, notamment l'alimentation scolaire, le PAM travaillera en étroite collaboration avec les autorités chargées de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise pour faire en sorte que ces programmes puissent s'adapter en même temps que les besoins évolueront durant les crises. Lancés à la demande du Gouvernement, ces efforts seront étroitement coordonnés sous la direction des autorités et exploiteront les systèmes nationaux.

Activité 1: Fournir au Gouvernement et aux partenaires une assistance technique en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise

42. Au titre de l'activité 1, le PAM renforcera les capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise en améliorant la qualité et le volume des données essentielles disponibles sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les aléas, ainsi que sur les risques et vulnérabilités multidimensionnels. Le PAM aidera le Gouvernement à se doter de capacités nécessaires pour collecter et analyser des données ventilées par sexe, par âge et par handicap, ce qui améliorera l'efficacité des interventions d'urgence et contribuera à la mise en place d'activités fondées sur des éléments factuels dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise.

43. En s'appuyant sur les partenariats qu'il a établis de longue date, le PAM continuera de renforcer la capacité du Gouvernement à gérer les chaînes d'approvisionnement nationales. Le PAM aidera le Gouvernement à évaluer les lacunes dans les capacités des infrastructures de stockage, les pratiques en matière d'achat, le contrôle qualité et les pratiques de gestion en général. Conformément au dispositif visant à renforcer les capacités du pays, ces initiatives comprendront une aide aux groupes de travail techniques, des stages de formation et des exercices de simulation à différents niveaux, ce qui améliorera encore les capacités et la coordination institutionnelles. Le PAM apportera aussi un appui à l'Autorité de protection civile, au Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion, et à d'autres intervenants s'agissant du prépositionnement des stocks de produits alimentaires et non alimentaires, et il collaborera avec ses interlocuteurs gouvernementaux pour élaborer et mettre à jour des procédures opératoires normalisées relatives à la planification des interventions d'urgence.

44. Le PAM renforcera le cadre d'action du Timor-Leste relatif à la préparation aux situations d'urgence en perfectionnant les systèmes de gestion des risques de catastrophe et en soutenant les capacités locales d'adaptation. À cette fin, il collaborera étroitement avec l'Autorité de protection civile et d'autres partenaires afin de recenser et de combler les lacunes dans les politiques, mécanismes de coordination et structures de mise en œuvre qui existent déjà. Par l'intermédiaire de l'assistance technique, d'initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements, d'activités de renforcement des capacités et d'évaluations fondées sur les données, le PAM aidera à préciser la planification et la coordination des interventions d'urgence à l'échelle nationale, en veillant à ce que les cadres d'intervention soient axés sur l'être humain et conformes aux meilleures pratiques internationales.

45. Ces activités s'attaqueront aux lacunes systémiques dans la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise et contribueront à long terme au renforcement des capacités institutionnelles, ce qui permettra de réagir plus vite et plus efficacement aux chocs et sera propice à la mise en place de systèmes nationaux et de structures de gouvernance résilients.

Activité 2: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux personnes vulnérables et touchées par un choc

46. En complément des efforts qu'il déploiera au titre de l'activité 1 pour renforcer les systèmes et les capacités au niveau national en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, le PAM fournira une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations ciblées qui sont touchées par des chocs ou des crises, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables.

47. À partir de l'analyse du contexte et du marché, le PAM déterminera quelles modalités d'assistance sont les plus adéquates, comme l'assistance alimentaire en nature, les aliments nutritifs spécialisés, les aliments enrichis ou les transferts de type monétaire.

48. Le PAM fournira cette aide à la demande et sous la direction du Gouvernement. Il se coordonnera avec les entités des Nations Unies et d'autres partenaires en tirant parti des systèmes et instruments nationaux. Par l'intermédiaire des systèmes gouvernementaux et d'un ciblage rigoureux fondé sur la vulnérabilité et guidé par des données ventilées, le PAM veillera à ce que les activités relevant des interventions d'urgence atteignent les personnes qui en ont le plus besoin.

Harmonisation avec les priorités nationales

49. L'effet direct 1 relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise". Il contribue au respect des priorités du Gouvernement relatives au développement du capital social et des infrastructures (parties 2 et 3 du plan stratégique de développement), et de la priorité stratégique 3 du Plan-cadre de coopération, qui met l'accent sur la capacité de résilience face aux catastrophes et aux aléas climatiques, et sur la résilience des infrastructures.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les enfants d'âge scolaire et les personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux chocs qui vivent dans les municipalités du Timor-Leste ciblées ont une meilleure nutrition, mettent à profit un capital humain renforcé et disposent de moyens d'existence plus durables

50. Au titre de l'effet direct 2, le PAM entend améliorer la nutrition des enfants d'âge scolaire, renforcer les moyens d'existence durables des petits exploitants agricoles et d'autres intervenants de la filière alimentaire liée au programme d'alimentation scolaire et aider à réduire la prévalence des retards de croissance en renforçant les systèmes et programmes nationaux. L'accent sera principalement placé sur le renforcement des capacités techniques des principaux ministères d'exécution[26] qui supervisent la mise en œuvre des programmes ciblés. Le PAM reliera le programme national d'alimentation scolaire aux filières alimentaires locales de façon à améliorer la situation nutritionnelle des ménages vulnérables grâce à la distribution de repas scolaires diversifiés composés d'aliments achetés localement.

51. Malgré les efforts en cours, la malnutrition reste un problème persistant au Timor-Leste, où les taux de retard de croissance et les carences en micronutriments sont élevés chez les enfants âgés de moins de 5 ans. Parallèlement, les petits exploitants agricoles et d'autres intervenants de la filière alimentaire se heurtent à de nombreuses difficultés, dont la faible productivité, les liens insuffisants avec les marchés et la capacité limitée de produire des aliments diversifiés et nutritifs. Associer les petits exploitants agricoles au programme d'alimentation scolaire permettra de s'attaquer à ces problèmes en fournissant à ces agriculteurs des passerelles vers les marchés et des incitations à produire, ainsi qu'en assurant un approvisionnement régulier en aliments nutritifs destinés aux écoliers. À long terme, ces activités contribueront à rendre les moyens d'existence plus durables et à développer encore le capital humain en améliorant la nutrition de l'enfant.

52. Les filets de sécurité nationaux, y compris le programme d'alimentation scolaire, jouent un rôle critique en réduisant l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant les chocs. Toutefois, ces systèmes n'ont pas encore la souplesse voulue pour réagir efficacement aux chocs et ne sont pas pleinement optimisés pour améliorer les résultats en matière de nutrition. Le PAM soutiendra donc les institutions nationales et infranationales dans leurs activités de renforcement des politiques et des programmes. Afin que les filets de sécurité soient davantage axés sur l'être humain, tiennent davantage compte de la nutrition et soient plus réactifs face aux chocs, les efforts menés viseront notamment à développer les mécanismes de ciblage, à renforcer les systèmes de suivi et à améliorer la fourniture décentralisée de l'assistance.

53. Une attention particulière sera accordée aux groupes dont la vulnérabilité est accrue – tels que les femmes enceintes ou allaitantes, les jeunes enfants et les communautés marginalisées –, mais le PAM soutiendra la mise en place et le renforcement des systèmes nationaux, l'objectif étant de protéger toutes les personnes démunies.

[26] Notamment le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé, le Ministère de l'administration d'État, le Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion et le Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Activité 3: Mener des activités visant à renforcer les capacités des autorités nationales et locales, des écoles, des communautés et des autres acteurs qui interviennent le long de la filière alimentaire liée au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale

54. Au titre de l'activité 3, le PAM améliorera la durabilité et les avantages multisectoriels du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale en renforçant les capacités des institutions publiques, des écoles et des intervenants des systèmes alimentaires, y compris les petits exploitants agricoles et les meuniers. Le travail mené comprendra une assistance technique ayant pour but d'améliorer les politiques et les cadres réglementaires, notamment l'élaboration d'une loi relative à l'enrichissement des aliments, des initiatives de renforcement des capacités des responsables et du personnel des écoles à améliorer la mise en œuvre et le suivi des programmes, l'utilisation de stratégies visant à faire évoluer la société et les comportements pour promouvoir des habitudes alimentaires saines, et des ajustements de la conception du programme afin de relier plus efficacement les petits exploitants agricoles aux écoles.

55. L'enrichissement des aliments est une manière économique et modulable de lutter contre les carences en micronutriments qui sont à l'origine des taux élevés de retard de croissance au Timor-Leste. L'action prévue au titre de l'activité 3 concernant l'amélioration de la qualité nutritionnelle du riz favorisera la croissance et le développement cognitif des enfants et complètera le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

56. Les petits exploitants agricoles (en particulier les femmes) tireront avantage des activités de renforcement des capacités et d'amélioration des liens avec les marchés, car cela leur permettra d'approvisionner les écoles en aliments sans danger pour la santé, nutritifs et produits localement dans le cadre de filières intégrées. Les activités porteront en particulier: sur le soutien à apporter pour assurer aux petits exploitants des revenus durables et améliorer la résilience des communautés, ainsi que sur le développement des connaissances et des compétences des meuniers locaux en matière d'enrichissement des aliments; sur l'augmentation du potentiel de production agricole; sur la réduction des importations de denrées alimentaires; sur la réduction des pertes après récolte; et sur l'élargissement de l'accès aux marchés.

57. En déterminant quels ingrédients sont disponibles au niveau local dans chaque municipalité et en tirant parti du cadre sur les repas scolaires respectueux de la planète, le PAM intègrera la résilience dans les filières alimentaires, en veillant à ce que les repas scolaires soient produits de manière durable et diversifiés sur le plan nutritionnel. Afin de développer les habitudes alimentaires saines, les enfants d'âge scolaire seront les destinataires d'interventions spécialement adaptées à eux qui viseront à faire évoluer la société et les comportements et les encourageront à adopter de meilleures pratiques en matière de nutrition et une alimentation diversifiée. Sachant que le Gouvernement mène une politique de décentralisation de la gestion des activités d'alimentation scolaire, le PAM fournira une assistance technique pour renforcer au niveau local les achats, la planification des repas et les capacités de contrôle. Cette démarche encouragera les communautés à s'approprier davantage les systèmes alimentaires locaux, à en rendre compte et à nouer des liens plus forts avec ces systèmes, ce qui contribuera à la mise en place d'un modèle plus résilient, plus axé sur l'être humain et tenant davantage compte de la nutrition qui présentera des avantages aussi bien pour les enfants que pour les petits exploitants agricoles.

58. En tant que programme arrivé à maturité, existant de longue date et mis en œuvre par le pays, *Merenda Escolar* est financé au moyen de fonds affectés depuis le budget national. Le PAM conservera la possibilité de fournir des contributions alimentaires en nature au programme dans les zones géographiques où il fournit un soutien aux programmes.

Activité 4: Fournir aux institutions publiques nationales et infranationales des activités de renforcement des filets de sécurité, de développement des capacités et d'appui à la mise en œuvre des programmes

59. Au titre de l'activité 4, le PAM aidera les institutions nationales et infranationales à créer et appliquer des programmes de filets de sécurité réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle qui cibleront les personnes les plus vulnérables. Afin que les systèmes de filet de sécurité deviennent plus efficaces, plus axés sur l'être humain et plus résilients, les capacités des pouvoirs publics en matière de planification des programmes, d'élaboration de politiques et de prise de décisions fondées sur des données factuelles seront renforcées.

60. Le PAM aidera à élaborer un indice de la vulnérabilité et un registre social doté d'un système intégré de gestion de l'information. Ces outils faciliteront la prise de décisions fondées sur des données factuelles en recensant les populations à risque et en faisant en sorte que les interventions portant sur les filets de sécurité soient menées auprès des personnes en ayant le plus besoin. Le registre comportera des fonctionnalités réactives face aux chocs, ce qui permettra de procéder rapidement à des ajustements pendant les crises.

61. Pour faire en sorte que les politiques soient fondées sur des données factuelles, le PAM fournira une assistance technique ayant pour objectif de renforcer les capacités du Gouvernement en matière de suivi et d'évaluation, notamment par la conception d'outils de suivi des projets, de directives opérationnelles et de cadres permettant d'ajuster l'ampleur des interventions d'urgence. Parmi les activités qui seront menées figurent la formation du personnel des établissements de santé dans le domaine de la distribution des vivres, l'amélioration de l'approvisionnement en aliments d'appoint nutritifs et de la fourniture de ces aliments, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements.

62. Le PAM aidera aussi à organiser des activités de sensibilisation aux politiques et des échanges de connaissances lors de débats nationaux et d'échanges Sud-Sud, ainsi que de dialogues dans les instances régionales et mondiales telles que le g7+ et l'équipe mondiale sur la protection sociale au service de la nutrition. En renforçant les capacités institutionnelles de suivi, d'évaluation et de collecte de données – y compris de données ventilées par sexe et par handicap, et de données issues d'analyses météorologiques – le PAM aidera à construire un système de filet de sécurité plus adaptable et plus réactif. Ainsi, aussi bien pendant les périodes de stabilité que pendant les crises, les personnes vulnérables recevront une aide efficace en temps voulu.

Harmonisation avec les priorités nationales

63. L'effet direct 2 relève du domaine d'action privilégié "causes profondes". Il est harmonisé avec les priorités du Gouvernement relatives au capital social (telles qu'elles sont énoncées dans le plan stratégique de développement), et avec la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération, qui met l'accent sur le capital social et les services inclusifs. De plus, il contribue à la réalisation des priorités du plan stratégique de développement et de celles du Plan-cadre de coopération relatives au développement économique, à la résilience et à la bonne gouvernance.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les communautés du Timor-Leste vulnérables face aux crises ou touchées par des crises tirent avantage de services améliorés et des capacités renforcées dont le Gouvernement et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement disposent pour se préparer aux crises et intervenir lorsqu'elles se produisent

64. Le Timor-Leste est très dépendant des importations et exposé à des chocs récurrents qui, par le passé, ont mis à l'épreuve les capacités des partenaires en matière d'achat et de logistique. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM s'appuiera sur les demandes formulées par le Gouvernement au cours de la période couverte par le PSP pour 2023-2025 afin de fournir à titre temporaire des services conçus pour aider les partenaires à mener à bien leurs programmes.

Activité 5: Fournir des services à la demande, notamment des services d'achat de produits alimentaires ou non alimentaires et des services logistiques, au Gouvernement et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement

65. Le PAM fournira au Gouvernement et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement des services d'achat de produits alimentaires ou non alimentaires et des services logistiques, à leur demande et selon le principe de recouvrement intégral des coûts. Ces services seront fournis de manière temporaire en fonction des capacités opérationnelles aux partenaires qui en feront la demande, afin de faciliter la mise en œuvre de leurs programmes et de leurs projets.

Harmonisation avec les priorités nationales

66. L'effet direct 3 relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise". Il contribue à la réalisation de la priorité du Gouvernement relative au capital social qui est énoncée dans le plan stratégique de développement et de la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération.

5. Hiérarchisation des priorités et pérennisation

Hiérarchisation des priorités

67. Le PSP pour 2023-2025 a connu une tendance positive en matière de financement et a reçu des financements de donateurs habituels et non habituels, ainsi que du Gouvernement. Au moment de la rédaction du présent document, le PSP était financé à 50 pour cent et des financements supplémentaires étaient prévus en 2025. Les objectifs visés dans le PSP pour 2026-2030 ont été définis compte tenu de cette tendance, et on s'attend donc tout au long de la période de mise en œuvre à une croissance modérée qu'étayera une stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de ressources.

68. On s'attend à ce que la plus grande partie des financements soit préaffectée à des effets directs ou à des activités du PSP en particulier. L'établissement des priorités tient principalement compte de la disponibilité de financements, de l'urgence des besoins, des capacités des partenariats existants et de la concordance avec les priorités du Gouvernement[27].

[27] Le plan détaillé d'établissement des priorités du présent PSP est disponible sur le portail de données sur les PSP.

69. Les activités relevant de l'effet direct 1 du PSP, qui sont axées sur les interventions en cas de crise, dépendront principalement de donateurs habituels. Si les crises ne nécessitent pas d'intervention de la part du PAM ou si les fonds sont limités, les activités directes seront peu nombreuses. Toutefois, les efforts de renforcement des capacités menés avec le Gouvernement et les partenaires seront poursuivis dans la mesure du possible. Les priorités seront établies à partir des partenariats en place pour le renforcement des capacités et en fonction des critères de ciblage convenus avec le Gouvernement et des directives des donateurs.

70. L'action menée au titre de l'effet direct 2 du PSP, qui porte principalement sur le renforcement des filets de sécurité nationaux, sera financée par des partenaires habituels et non habituels. Pour que les activités menées à titre expérimental pour améliorer la programmation et la durabilité des résultats aboutissent, une base de financement diversifiée et solide sera nécessaire tout au long de la mise en œuvre du PSP. À la différence des interventions d'urgence menées sur de courtes périodes, cet effet direct nécessitera des investissements continus pour que les changements systémiques – tels que le renforcement des capacités institutionnelles et les réformes des politiques – perdurent au-delà de la période visée par le PSP. Si les financements sont insuffisants, les effets à long terme de ces changements pourraient être limités.

71. L'effet direct 3 du PSP permettra de fournir des services aux partenaires selon le principe du recouvrement intégral des coûts. La mise en œuvre sera guidée par les demandes et les ressources des partenaires et dépendra de la capacité d'exécution du PAM.

Stratégies de pérennisation et de transition

72. Le présent PSP met l'accent sur le renforcement des systèmes nationaux afin de maintenir les améliorations obtenues en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à l'issue de la mise en œuvre. La transition progressive vers une mise en œuvre par l'État joue un rôle essentiel dans cette démarche. Ayant conscience des problèmes de mise en œuvre plus généraux du Timor-Leste – dont les ressources humaines limitées, les lacunes institutionnelles et dans la coordination, ainsi que les faiblesses sur le plan des politiques et des systèmes de distribution –, le PAM adaptera son appui afin qu'il aide à régler ces problèmes. À cette fin, il incorporera notamment dans les systèmes nationaux la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, des mécanismes de filets de sécurité ainsi que des programmes en faveur de la sécurité alimentaire, en veillant à ce qu'ils soient réactifs face aux chocs, axés sur l'être humain et gérés au niveau local. La création et la mise en œuvre à titre expérimental de modèles évolutifs destinés à être adoptés au sein des systèmes gouvernementaux sera une condition essentielle pour rendre possible une transition réaliste et durable, et pour que la mise en œuvre des programmes se poursuive et se développe.

73. Le présent PSP vise à intensifier l'appui apporté au programme *Merenda Escolar* afin d'intégrer dans celui-ci l'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui renforcera les achats locaux et reliera les petits exploitants agricoles aux chaînes d'approvisionnement. Afin que cette action soit viable à long terme, le PAM collaborera avec les ministères pour améliorer les cadres d'action, la planification financière et les capacités opérationnelles. De même, le PSP comprend une initiative pilote qui prévoit que des mesures à dimension nutritionnelle soient incorporées aux filets de sécurité nationaux, ce qui permettra au Gouvernement de réagir efficacement face aux chocs sans dépendre d'une assistance extérieure.

74. Pour que la transition soit réussie, le PAM soutiendra la création de systèmes de données nationaux de façon à améliorer la prise de décisions fondées sur des données factuelles dans le cadre du ciblage et de la prestation de services. Systématiser le transfert de compétences par l'intermédiaire des activités de formation en cours et incorporer des cadres de suivi et d'évaluation dans les structures nationales renforcera encore la prise en main par l'État.

75. Conformément à la politique du PAM en matière d'ancrage local (2025), le présent PSP renforcera les partenariats noués à l'échelle locale avec les organisations, les coopératives et les petits exploitants agricoles présents sur le terrain afin que les systèmes d'alimentation et de nutrition restent axés sur les besoins des communautés. En améliorant la participation du secteur privé et en facilitant la mise en place de liens plus étroits avec les marchés d'un bout à l'autre des filières alimentaires, en particulier au niveau communautaire, le PAM contribuera à pérenniser les capacités renforcées dans les systèmes alimentaires tout entiers, au-delà de la période couverte par le présent PSP.

ANNEXE I

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE TIMOR-LESTE (2026-2030)			
Objectif	**Élimination de la faim**	**Élimination de la faim**	**Partenariats pour la réalisation des objectifs**
Cible	**2.1 Accès à l'alimentation**	**2.2 Élimination de la malnutrition**	**17.16 Renforcement des partenariats mondiaux**
Domaine d'action privilégié	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**	**CAUSES PROFONDES**	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**
Effet direct du PSP	**Effet direct 1 du PSP:** Les communautés du Timor-Leste vulnérables face aux crises ou touchées par des crises tirent avantage des capacités renforcées dont les systèmes publics et les partenaires gouvernementaux disposent pour se préparer aux chocs et fournir une assistance avant, pendant et après les chocs.	**Effet direct 2 du PSP:** D'ici à 2030, les enfants d'âge scolaire et les personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux chocs qui vivent dans les municipalités du Timor-Leste ciblées ont une meilleure nutrition, mettent à profit un capital humain renforcé et disposent de moyens d'existence plus durables.	**Effet direct 3 du PSP:** D'ici à 2030, les communautés du Timor-Leste vulnérables face aux crises ou touchées par des crises tirent avantage de services améliorés et des capacités renforcées dont le Gouvernement et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement disposent pour se préparer aux crises et intervenir lorsqu'elles se produisent.
Activité	**Activité 1:** Fournir au Gouvernement et aux partenaires une assistance technique en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.	**Activité 3:** Mener des activités visant à renforcer les capacités des autorités nationales et locales, des écoles, des communautés et des autres acteurs qui interviennent le long de la filière alimentaire liée au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.	**Activité 5:** Fournir des services à la demande, notamment des services d'achat de produits alimentaires ou non alimentaires et des services logistiques, au Gouvernement et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement.
	Activité 2: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux personnes vulnérables et touchées par un choc.	**Activité 4:** Fournir aux institutions publiques nationales et infranationales des activités de renforcement des filets de sécurité, de développement des capacités et d'appui à la mise en œuvre des programmes.	

ANNEXE II

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

1. Conformément au cadre normatif du PAM en matière de suivi, le PSP sera accompagné d'un plan de suivi, d'examen et d'évaluation. Ce plan sera conforme au Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2022-2025, aux prescriptions minimales en matière de suivi et aux procédures opératoires normalisées en matière de suivi et d'évaluation. De plus, il sera établi en tenant compte des normes de couverture des évaluations, du projet global relatif aux assurances à donner et du Plan-cadre de coopération pour le Timor-Leste. Les activités de suivi seront externalisées selon les besoins afin d'accroître les capacités du bureau de pays.

2. Le plan de suivi, d'examen et d'évaluation définira les indicateurs de performance et de processus, notamment les cibles et les sources de données, qui seront utilisés pour suivre l'état d'avancement de la réalisation des objectifs du PSP. Conformément à des normes de qualité et en matière de collecte de données rigoureuses, le personnel de terrain du PAM assurera le suivi des processus, tandis que le personnel chargé du suivi et de l'évaluation vérifiera la qualité des données et les analysera. Le suivi des résultats sera utilisé dans une démarche de gestion adaptative et permettra au PAM de procéder à des ajustements fondés sur les données factuelles tout au long du cycle du programme pour avoir un plus grand impact et une plus grande efficacité.

3. En ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, en particulier dans l'alimentation scolaire et les filets de sécurité, le PAM travaillera en étroite collaboration avec les partenaires publics pour élaborer et appliquer des cadres de suivi nationaux. Ces efforts viseront à renforcer les systèmes de données nationaux et les capacités d'analyse, notamment la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe, par âge et par handicap.

4. S'agissant des activités menées directement par le PAM, y compris les interventions en cas d'urgence utilisant des transferts de ressources non assortis de conditions, le PAM assurera le suivi des processus. À cette fin, il effectuera des visites d'inspection, s'entretiendra avec des bénéficiaires afin de suivre de près la prestation, l'utilisation et la satisfaction, et dans les cas où ce sera nécessaire compte tenu de l'accès ou de l'échelle, le suivi par des tiers est prévu. Les mécanismes communautaires de remontée de l'information, tels que les permanences téléphoniques, aideront à renforcer la responsabilité à l'égard des personnes touchées et à améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes.

5. Le PAM tirera parti d'un examen à mi-parcours pour ajuster la mise en œuvre du présent PSP. Une évaluation décentralisée dont la réalisation est prévue mettra l'accent sur le portefeuille d'activités relatives à l'alimentation scolaire. Une évaluation du PSP qui sera menée pendant l'avant-dernière année de mise en œuvre portera sur les résultats des activités du PAM au Timor-Leste et s'appuiera sur les constatations issues de l'évaluation du PSP précédent.

6. Le PAM étudiera les possibilités d'assurer un suivi et une évaluation conjoints – en particulier dans le cas des projets communs avec des partenaires du système des Nations Unies – grâce à sa participation aux groupes de résultats du Plan-cadre de coopération et d'autres groupes de travail, ainsi qu'à l'évaluation du Plan-cadre de coopération.

7. Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des personnes touchées, le PAM mettra en place des mécanismes communautaires de remontée de l'information, notamment une permanence téléphonique consacrée aux préoccupations des bénéficiaires et des méthodes de suivi participatives.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

8. Le PAM aborde de manière méthodique la gestion, le recensement, le traitement et le suivi des risques qui peuvent compromettre ses opérations au Timor-Leste. Un registre des risques est tenu à jour pour suivre et atténuer les dangers potentiels, ce qui permet la mise en œuvre en temps voulu des interventions et une programmation évolutive. Les principaux risques et les principales mesures d'atténuation sont énoncés ci-dessous.

Risques stratégiques

9. *Problèmes de financement et divergences par rapport aux priorités des donateurs*. Les changements dans les priorités des donateurs peuvent avoir des incidences sur la disponibilité de fonds (en particulier pour les programmes intégrés menés à long terme), ce qui peut entraîner des défauts de mise en œuvre ou réduire la capacité de poursuivre les interventions. Le PAM intensifiera le dialogue avec les donateurs en tenant régulièrement des consultations, fera concorder les activités prévues dans le PSP avec les priorités des donateurs dans la mesure du possible et plaidera pour les financements pluriannuels afin d'assurer la pérennité des programmes. Le PAM se concertera aussi avec d'autres partenaires du système des Nations Unies pour faire en sorte que les actions menées soient harmonisées et complémentaires, et pour éviter les doublons.

Risques opérationnels

10. *Chocs naturels*. Les phénomènes météorologiques extrêmes – tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones – pourraient dépasser les capacités d'intervention prévues et perturber ainsi la production agricole, les chaînes d'approvisionnement alimentaires et les opérations d'alimentation scolaire, ce qui entraînerait une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Afin de limiter les effets de ce problème, le PAM rendra la planification des interventions plus souple en aidant le Gouvernement à se préparer à prépositionner de manière adéquate des stocks de vivres et en renforçant la coordination avec le Gouvernement et les partenaires afin que les activités soient ajustées en fonction des besoins.

11. *Capacité institutionnelle limitée de mettre en œuvre des filets de sécurité évolutifs*. La capacité des institutions publiques de réagir face aux chocs et d'intégrer des filets de sécurité évolutifs reste réduire en raison des capacités insuffisantes en matière de gestion des programmes, de suivi et d'exploitation des données. Le PAM fournira une assistance technique, mènera des activités de renforcement des capacités, et fournira un soutien dans le domaine des politiques pour améliorer le ciblage, la mise en œuvre des programmes et les systèmes de suivi, ce qui permettra de rendre les systèmes de filet de sécurité plus évolutifs et plus réactifs face aux crises.

Risques financiers

12. *Instabilité des prix*. Les fluctuations des prix des produits alimentaires – en particulier les aliments enrichis et les produits essentiels – pourraient faire peser une lourde charge sur les budgets consacrés aux achats et réduire les volumes d'intrants disponibles indispensables aux programmes d'alimentation scolaire et de nutrition. Le PAM surveillera l'évolution des marchés, diversifiera les sources d'approvisionnement et se fournira en priorité auprès de sources locales quand il le pourra afin de stabiliser les chaînes d'approvisionnement et réduire la dépendance vis-à-vis de marchés internationaux instables.

Risques fiduciaires

13. *Passation et gestion des marchés dans le respect de la déontologie.* Le PAM veillera à ce que la gestion des marchés soit assurée de manière rigoureuse et dans le respect des règles déontologiques, en définissant clairement les résultats attendus, les délais et les normes de performance convenues avec les vendeurs et les partenaires. Les visites de suivi et les examens menés régulièrement permettront d'évaluer le respect des clauses des contrats et de déceler rapidement les risques potentiels ainsi que les cas de non-conformité.

14. *Risques de sécurité et problèmes de gouvernance.* La situation politique est relativement stable au Timor-Leste mais des conflits localisés, des inefficiences sur le plan de la gouvernance ou des risques de corruption pourraient avoir des incidences sur la mise en œuvre des programmes, en particulier dans le domaine des achats et dans l'affectation des ressources. Le PAM veillera à ce que les protocoles de sécurité dont il dispose et ceux du système des Nations Unies soient respectés, et il maintiendra en place de solides mécanismes de contrôle.

15. *Risques relatifs à la santé et à la sécurité*. Les problèmes ou urgences de santé publique pourraient perturber les activités relevant des programmes, limiter la mobilité ou exposer à des risques le personnel du PAM et les bénéficiaires. Le PAM prendra des dispositions sanitaires et des mesures de sécurité rigoureuses, appuiera les interventions de santé publique menées par le Gouvernement et élaborera des plans d'intervention en cas d'urgence afin de réduire au minimum les perturbations de l'assistance alimentaire et des services de nutrition.

Garanties sociales et environnementales

16. Le PAM a conscience du fait que ses activités peuvent avoir des effets négatifs sur l'environnement et les populations visées. Conformément à son cadre pour la durabilité environnementale et sociale, le PAM analysera les risques sociaux et environnementaux que comportent ses activités. Les éventuels risques sont notamment:

    - *Répercussions sociales sur les populations présentant un risque de vulnérabilité, y compris les femmes et les personnes handicapées*. Le PAM suivra une méthode axée sur l'être humain dans tous ses programmes d'assistance technique et renforcera les programmes nationaux afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle chez les femmes, les personnes handicapées et les autres groupes présentant un risque de vulnérabilité. La mise en place de partenariats avec des organisations de la société civile permettra de faire correspondre la programmation aux besoins des personnes les plus marginalisées.

    - *Risques liés à l'obligation de rendre compte et à la protection*. Le PAM maintiendra la protection au centre de ses opérations. Ses activités seront en accord avec ses politiques relatives à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles afin que les risques en matière de protection, notamment l'exploitation et les atteintes sexuelles, soient évalués et que toutes les activités soient menées et adaptées en conséquence. Le PAM atténuera les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles en sensibilisant à cette problématique son propre personnel, les partenaires et les communautés concernées. Il renforcera aussi les mécanismes communautaires de remontée de l'information pour que les populations touchées – indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap ou autre – participent véritablement à l'ensemble de la mise en œuvre du PSP.

- *Conséquences sur l'environnement*. Dans les cas où les risques environnementaux sont connus, le PAM prendra des mesures de nature à assurer la durabilité, notamment la réduction du gaspillage alimentaire dans les programmes d'alimentation scolaire et l'utilisation d'emballages durables pour le riz enrichi et d'autres produits.

ANNEXE III

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays

TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS (*en dollars*)							
Effet direct du PSP	**Activité**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
1	1	572 500	820 704	666 107	668 018	547 248	**3 274 578**
	2	1 339 429	1 425 680	1 395 946	1 485 121	1 432 950	**7 079 126**
2	3	3 472 135	3 185 250	2 678 887	2 570 808	1 721 353	**13 628 433**
	4	2 369 807	2 119 724	3 466 041	3 728 773	3 714 207	**15 398 552**
3	5	366 793	382 125	362 182	387 414	376 100	**1 874 614**
Total		**8 120 665**	**7 933 482**	**8 569 164**	**8 840 134**	**7 791 859**	**41 255 303**

TABLEAU 2: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS *(en dollars)*				
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 2 du PAM**	**Effet direct stratégique 5 du PAM**	**Total**
	Effet direct 1 du PSP	**Effet direct 2 du PSP**	**Effet direct 3 du PSP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Causes profondes**	**Intervention face à une crise**	
Transferts	6 605 657	17 476 567	1 391 297	**25 473 522**
Mise en œuvre	932 110	3 680 647	62 608	**4 675 365**
Coûts d'appui directs	2 184 021	6 098 171	420 709	**8 702 900**
Total partiel	**9 721 788**	**27 255 385**	**1 874 614**	**38 851 787**
Coûts d'appui indirects	631 916	1 771 600	-	**2 403 516**
Total	**10 353 704**	**29 026 985**	**1 874 614**	**41 255 303**

ANNEXE IV

TABLEAU 3: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
	2026	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
Total (hors chevauchements)	169 636	142 683	114 721	106 855	101 337	173 088

Note: Le nombre de bénéficiaires de niveau 3 est estimé à 479 158.

ANNEXE V

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ							
	Effet direct 1 du PSP				**Effet direct 2 du PSP**		
	Activité 2				**Activité 3**	**Activité 4**	
Type de bénéficiaires	**Distribution générale**	**Distribution générale**	**Filles et femmes enceintes ou allaitantes**	**Enfants**	**Enfants d'âge scolaire (de 5 à 12 ans)**	**Filles et femmes enceintes ou allaitantes**	**Enfants de moins de 2 ans**
Modalité	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**
Céréales		380			50		
Légumes secs		120					
Huile		37					
Sel (iodé)		3					
Biscuits à haute teneur énergétique			100	100			
Super Cereal			200			200	
Super Cereal Plus							200
Suppléments nutritifs à base de lipides (quantité moyenne)						75	50
Total kcal/jour							
% de kcal d'origine protéique							
Transferts de type monétaire (*dollars/personne/jour*)	0,67						
Nombre de jours d'alimentation par an	60	30	30	15	30	360	360

ANNEX VI

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

Des informations détaillées concernant notamment les éléments ci-après y seront communiquées pour toute la durée du PSP et mises à jour chaque année:

a) les modalités de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

b) une vue d'ensemble des bénéficiaires, ventilés par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence, ainsi que des données sur les bénéficiaires ventilées par groupe de bénéficiaires, par sexe et par modalité de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

c) les distributions de rations alimentaires et les transferts prévus dans le cadre de chaque effet direct du PSP et de chaque activité;

d) la ventilation des transferts par modalité;

e) des informations quantitatives pour chaque effet direct du PSP et chaque activité, avec indication de la valeur en dollars É.-U. ainsi que du volume le cas échéant;

f) un plan de hiérarchisation des priorités: ajustements apportés aux plans d'exécution en fonction des perspectives de financement.

[1] Conformément à la politique en matière de plans stratégiques de pays (2016).

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
g7+	Groupe g7+
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
PSP	plan stratégique de pays